



SNROC

Syndicat National des Industries
de Roches Ornementales et de Construction

L'édito du Président, Jean-Louis Vaxelaire



Un environnement complexe, en perpétuelle évolution

Les entreprises sont aujourd'hui plongées dans un environnement économique, réglementaire, technique et concurrentiel particulièrement complexe et en perpétuelle évolution.

Dans cet univers mouvant, le chef d'entreprise ne peut plus compter sur sa seule énergie et sur ses seules compétences pour appréhender et faire face à l'ensemble des contraintes qui pèsent sur son activité et donner l'impulsion nécessaire à la compétitivité et à la pérennité de son entreprise.

L'adhésion à un syndicat professionnel, si elle n'est pas la solution miracle, vous permet néanmoins de traduire votre volonté de peser sur l'évolution de votre profession tout en donnant un avantage décisif à votre propre entreprise.

C'est pourquoi nous avons souhaité, dans les pages de cette plaquette, vous donner un aperçu des actions du SNROC, et vous inviter à nous rejoindre.

Le SNROC, une organisation qui fait autorité dans son domaine

Le Syndicat national des industries de roches ornementales et de construction, SNROC, représente, défend et soutient les entreprises françaises spécialisées dans l'extraction et la transformation des pierres naturelles depuis plus de 150 ans.

Son action s'exerce dans tous les domaines qui touchent aux intérêts collectifs et individuels de la branche.

Sa notoriété et son expertise sont reconnues par l'ensemble de ses partenaires, que ce soit les élus, l'administration ou encore le monde associatif.

Sa structure, à la fois nationale et régionale, lui permet de suivre et de peser sur les grandes évolutions de la profession tout en étant au plus près des préoccupations des adhérents et des ressortissants.

Il met à la disposition de ses adhérents une gamme de services individuels et collectifs qui facilitent la vie de l'entreprise et lui confèrent un avantage important.

Un syndicat au coeur de vos préoccupations

« Je n'arrive pas à suivre l'évolution rapide des normes et de la réglementation »

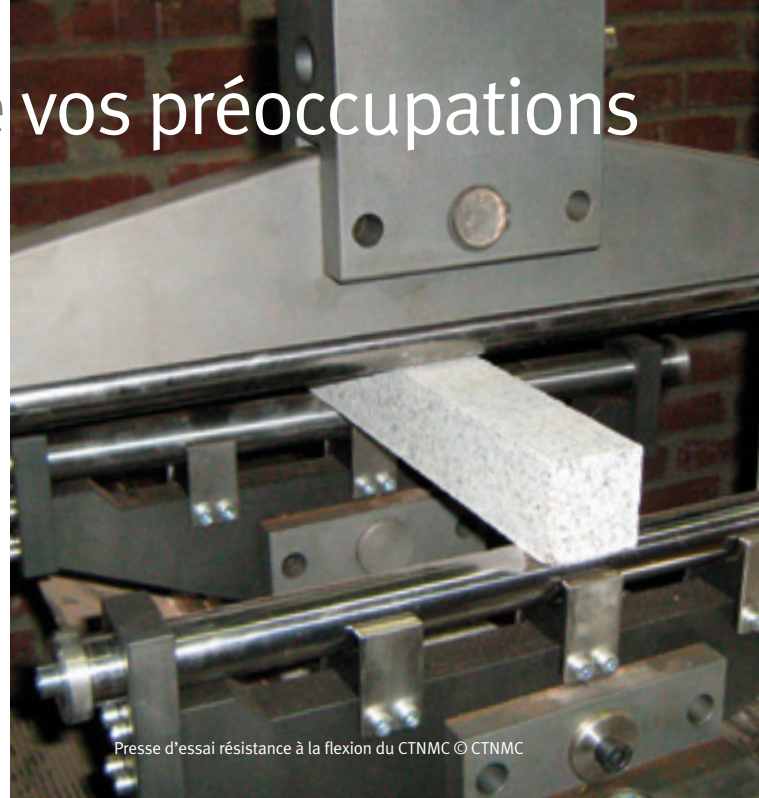
Un Centre Technique Industriel

Créé en 2007, le département ROC du CTMNC (Centre Technique des Matériaux Naturels de Construction) agit au quotidien pour développer l'innovation et la normalisation dans la filière pierre naturelle.

Il apporte des réponses précises aux questions techniques liées à la pierre et à ses utilisations dans la construction et dans l'art funéraire. Il réalise de nombreuses études destinées notamment à démontrer que les pierres naturelles peuvent répondre à toutes les exigences techniques de la construction traditionnelle ou contemporaine.

Il facilite leur prescription en éditant des guides thématiques (téléchargeables sur le site www.ctmnc.fr) et en organisant des journées techniques.

Le SNROC a été à l'initiative de la création du CTMNC ROC et participe à l'ensemble des décisions et des travaux menés par le centre dont il assure la présidence.



Presse d'essai résistance à la flexion du CTMNC © CTMNC



© Pierre Actual

« Je croule sous les contraintes administratives. Qui défend mes intérêts ? »

Un service juridique et social spécialisé

Grâce à son partenariat avec l'UNICEM, le SNROC dispose d'un service juridique et social qui lui permet de suivre et de peser sur les évolutions des textes réglementaires et législatifs et de répondre aux questions de ses adhérents.

Il facilite ainsi la vie des entreprises dans de nombreux domaines spécialisés : la législation des carrières, le régime des ICPE, la convention collective, la santé et la sécurité...

Régulièrement des notes et des guides sont envoyés aux adhérents pour les informer des nouvelles dispositions réglementaires et législatives et faciliter leur mise en œuvre dans les entreprises.

En cas de besoin, vous pourrez contacter ce service qui s'efforcera de répondre dans les meilleurs délais.

Lors de la transposition récente en droit français de la directive européenne sur les déchets de carrières, l'action du SNROC, en faisant reconnaître aux pouvoirs publics le caractère inerte des pierres naturelles, a permis aux carriers d'économiser plusieurs milliers d'euros chacun en les dispensant d'essais de caractérisation particulièrement coûteux.



« En France on aime bien la pierre mais on en achète peu. Peut-on y faire quelque chose ? »

Convaincre les prescripteurs d'aujourd'hui et de demain

Conscient de l'importance de faire connaître les réalisations architecturales en pierre naturelle, le SNROC organise tous les 2 ans, en partenariat avec Pierre Actual, Alphapierre et l'École Nationale Supérieure d'Architecture Paris Val de Seine deux concours « Pierre Naturelle et Architecture » et « Construire en pierre naturelle au XXI^e siècle » ouverts respectivement aux architectes en exercice et aux étudiants en école d'architecture.

Ces concours, dont les résultats et les projets sont relayés dans les media, rencontrent un intérêt grandissant parmi les prescripteurs, les étudiants et la profession. En quelques années ils sont devenus une véritable vitrine des savoir-faire de la profession.

Communiquer et promouvoir

Le SNROC, initie, organise et participe activement à de nombreuses actions de promotion des matériaux, produits, savoir-faire et métiers de la pierre en France et à l'étranger.

Pendant plus de 10 ans, il a été l'une des chevilles ouvrières du Mois de la Pierre et du Village de la Pierre au salon « Batimat ».

Il a participé à la rédaction collégiale d'une plaquette consacrée à « la maison minérale » et destinée à promouvoir auprès des maçons les techniques traditionnelles de construction ainsi qu'à celle d'un guide sur les espaces cinéraires en pierre, destiné aux communes de 2 à 10 000 habitants.

Chaque année, il participe à l'organisation de « l'Espace France » au salon international de la pierre de Xiamen en Chine, qui permet à une dizaine d'entreprises françaises de se faire connaître sur le plus grand marché du monde.

Beaucoup de choses restent à faire... avec votre aide !



Place du Mont-Blanc à Chamonix
Christophe de Lagge architecte
© Michel Laurent

« Je fais comment pour valoriser mes pierres face aux importations, aux imitations ou aux appellations trompeuses ? »

L'indication géographique, une protection sur mesure

Depuis des années, le SNROC agit pour défendre et valoriser les matériaux et les produits français. Il a participé à de nombreuses initiatives pour sensibiliser les élus et les pouvoirs publics sur les effets des importations à bas prix en provenance de pays émergents et sur leur responsabilité dans l'attribution des marchés publics.

Il milite pour l'intégration dans le Code des marchés publics d'une clause de « mieux-disant social et environnemental ».

Il agit juridiquement auprès des fabricants de pierre reconstituée pour assainir leurs pratiques en matière de publicité.

L'ouverture en mars 2014 du dispositif d'Indication Géographique (IG) aux pierres naturelles françaises marque une avancée majeure dans la valorisation de nos matériaux et de nos produits et dans la lutte contre les tentatives d'usurpation, d'imitation ou d'évocation trompeuse. Le CTMNC a mis au point, à la demande du SNROC, une méthode scientifique d'identification des pierres naturelles (« ADN de la pierre ») qui permettra, en cas de litige, de déterminer et de garantir l'origine réelle du matériau.

Le SNROC joue un rôle majeur dans l'application de l'IG aux pierres naturelles en sensibilisant, depuis 2011, les élus et l'administration, en coordonnant l'action de l'ensemble de la filière Pierre Naturelle, et en négociant avec les pouvoirs publics.



© Françoise Naudet



© Pierre Actual

« Je dois embaucher ! Où puis-je trouver du personnel bien formé aux métiers de la pierre ? »

Former en anticipant l'évolution des métiers

Afin de permettre aux chefs d'entreprises de disposer d'une main-d'œuvre bien formée et répondant aux besoins réels des entreprises, le SNROC a placé la gestion des métiers et des formations au cœur de ses préoccupations.

Il participe à l'évolution des formations initiales et continues aux métiers de la pierre. Il bénéficie de 3 Centres de Formation des Apprentis de l'UNICEM (Montalieu en Rhône-Alpes, Lacrouzette/Bessières en Midi-Pyrénées, Louvigné-du-Désert en Bretagne) qui assurent la formation aux métiers de la pierre de près de 200 apprentis chaque année.

Il dispose d'un organisme de formation continue pour les adultes, le CEFICEM, qui dispense les formations professionnelles et des formations spécialisées sanctionnées par des Certificats de Qualification Professionnelle (marbrier funéraire, technicien de pose).

L'organisme de collecte des contributions « formation » (OPCA 3+), grâce à la solidarité interbranche, permet de trouver un financement adéquat pour former votre personnel.

« Ouvrir une carrière, c'est devenu quasiment impossible, y en a plus que pour les petites fleurs ! »

Le respect de l'environnement et de la biodiversité a acquis une dimension incontournable pour assurer l'acceptabilité et la pérennité des activités industrielles en général et des carrières en particulier. Cette dimension trouve sa traduction tant dans la réglementation qui s'est considérablement renforcée que dans les pratiques professionnelles qui ont véritablement évolué.

Le SNROC contribue à enrichir la réflexion des industries extractives sur toutes les questions liées à l'environnement, le développement durable ou encore l'économie circulaire afin d'en faire de véritables opportunités pour les entreprises.

Le SNROC, en collaboration avec le CTMNC, participe à une expérimentation in situ destinée à créer une boucle d'économie circulaire visant la substitution de ciment par des fines de sciage de granit dans la fabrication du béton.



5 bonnes raisons de rejoindre le SNROC

- protéger les intérêts individuels et collectifs
- développer votre activité
- agir pour préparer l'avenir
- trouver des réponses concrètes
- dialoguer et échanger

REJOINDRE LE SNROC
C'EST DONNER UN AVANTAGE COMPETITIF
A VOTRE ENTREPRISE !



© Pierre Actual

Le SNROC, la voix des entreprises de la pierre naturelle française

Un partenaire qui compte

Le SNROC est membre de l'Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction (UNICEM) qui regroupe 18 branches professionnelles spécialisées dans l'extraction et la transformation de matériaux issus de carrière représentant 2 700 entreprises, 38 000 emplois et un CA de 11 milliards d'euros.

Sa structure reposant sur un siège national et 19 antennes régionales ainsi que son poids économique lui permettent de disposer d'une visibilité, d'une écoute et d'une capacité d'action qui profitent pleinement aux démarches spécifiques de ses branches.

Au-delà, elle met à la disposition de ses membres et de leurs adhérents des outils et des services qui facilitent véritablement la vie du chef d'entreprises :

- un service juridique et social spécialisé dans la législation des carrières et la convention collective « carrières et matériaux »
- un centre de formation des apprentis qui dispose de 3 établissements régionaux
- un centre de formation pour adultes : CEFICEM
- un organisme collecteur : OPCA 3+
- un bureau d'études pour les carrières : ENCEM pouvant intervenir sur toute la France
- un organisme de prévention pour la sécurité dans les carrières : PREVENCEM

Et parallèlement, le SNROC contribue de façon significative aux progrès de la profession dans les domaines :

POLITIQUE

- Stratégie nationale de gestion durable des granulats et des matériaux de carrières pour sécuriser l'accès aux ressources minérales
- Constitution d'un groupe parlementaire pour faciliter la création du Centre Technique Industriel de la profession
- Harmonisation de la durée des autorisations de défrichements avec celle des carrières
- Participation au Comité stratégique de filière

ENVIRONNEMENT

- Transposition française de la directive européenne sur les déchets permettant aux déchets de carrière d'être reconnus comme déchets inertes
- Mise en place de nouvelles études d'impact
- Dérogations pour destructions d'espèces protégées

TECHNIQUE

- Initiative de la création du CTMNC
- Gestion et gouvernance du CTMNC
- Organisation des Rencontres techniques de la pierre

COMMUNICATION

- Travail sur l'IG pierre naturelle
- Mois de la Pierre
- Village de la pierre naturelle sur le salon Batimat
- Plaquette de promotion de la Maison Minérale
- Concours d'architecture Pierre Naturelle et Architecture
- Concours d'étudiants en architecture « construire en pierre naturelle au XXI^e siècle »
- Guide sur la réalisation d'espaces cinéraires en pierre
- Espace France au salon Xiamen en Chine
- Un partenariat étroit avec Pierre Actual, la revue spécialisée de la pierre naturelle en France



Pour tout renseignement ou demande d'adhésion, s'adresser à :

Jacques BENHARROUS, Secrétaire Général

SNROC 3, rue Alfred Roll, 75849 PARIS

Téléphone : 01 44 01 47 01 / Télécopie : 01 40 54 03 28 - jbenharrous@snroc.fr

www.snroc.fr